



Etudiant étranger après un master 2?

Par **alex86**, le **20/05/2010** à **14:05**

Bonjour,

Je suis étudiante malgache en master 2. tout mon parcours je l'ai fait sans jamais redoubler. J'ai entendu parler de l'attestation de 6 mois que les prefectures délivrent aux étudiants étrangers après le master afin qu'ils recherchent un travail.

Mais vu la conjoncture actuelle, c'est assez compliqué de trouver un travail en 6 mois (même avec un master).

Est-il possible que je m'inscrive à la rentrée dans un autre master (en rapport avec celui que je fais actuellement)?

Me délivrerait-on un titre de séjour étudiant?

Cela me donnerait davantage de temps pour trouver un travail.

Merci pour votre réponse